



22 mai 2012
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE
Biodiversité marine

Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) organise une journée d'étude sur la biodiversité estuarienne de l'embouchure de Moulouya, le 22 Mai 2012 à Saidia.

A l'instar de la communauté internationale, le Maroc commémore la Journée Internationale de la Biodiversité, placée cette année sous le thème « **Biodiversité marine et côtière** ». A cette occasion, le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD) organise une journée d'étude sur la biodiversité estuarienne de l'embouchure de Moulouya, le 22 Mai 2012 à Saidia sous le thème « **Vision commune pour la gestion de la biodiversité côtière : cas de l'embouchure de la Moulouya** ».

Le choix du site trouve sa justification dans le fait que l'embouchure de l'oued Moulouya est le plus grand estuaire du Royaume, d'une superficie de plus de 2.000 ha, avec cinq systèmes : marin, estuarien, lacustre, riverain et palustre, en plus des dunes côtières. Les fonctions écologiques de l'embouchure sont multiples : absorption des inondations, intérêt mondial pour la nidification ou l'hivernage des oiseaux...

L'objectif de cette journée est de mettre en exergue les valeurs biologiques et patrimoniales du site, de souligner l'intérêt des différentes formes de la vie en tant qu'indicateurs biologiques de l'état de santé des écosystèmes qui sont menacés par l'activité humaine accrue conjuguées aux perturbations climatiques actuelles.

A l'ordre du jour, des présentations sur les potentialités biologiques de l'embouchure, un tableau général sera brossé sur les efforts consentis en matière de prise en charge de la protection de la biodiversité par le HCEFLCD, des interventions d'universitaires et de différentes ONG actives dans la région.

Les participants devront se pencher aussi sur les caractéristiques physiques du bassin de Moulouya, sur les valeurs biologiques et écologiques du site et sur les méthodologies de travail en synergie avec les différents intervenants.

Il faut rappeler que le Royaume du Maroc est l'un des premiers signataires de la Convention sur la Diversité Biologique en 1992. A partir de cette date le HCEFLCD a mis en place et en œuvre un certain nombre d'actions dont : i) mise en œuvre du plan directeur des aires protégées par la création de plus de 154 Sites d'Intérêt Biologique et Ecologique (SIBE), ii) une dizaine de parcs nationaux, iii) l'inscription de 24 zones humides d'importance mondiale dans la liste Ramsar, iv) mise en œuvre des programmes de repeuplement et de réhabilitation d'espèces

disparues comme la gazelle mohr, l'autruche à cou rouge ; l'addax... v) l'élaboration de plans d'aménagement et de gestion de dix parcs nationaux et certains SIBE, vi) le renforcement du cadre législatif par la promulgation et l'élaboration de la loi sur les aires protégées et la loi sur la commercialisation des espèces de faune sauvage menacées d'extinction et inscrites sur la liste CITES.

Les intervenants auront l'occasion d'échanger leurs points de vue sur les acquis et les attentes en matière de protection et de valorisation du patrimoine naturel de l'embouchure ainsi que sur les approches multisectorielles et disciplinaires qu'impose un tel objectif.

Des débats divergents mais complémentaires seront lancés, au regard de la multiplicité des acteurs et des spécificités géographique, naturelle, biologique et culturelle du site.